

2^{ème} Festival de Théâtre Amateur à MONTEUX

Salle du Château d' Eau

Du Jeudi 2 au Dimanche 5 MAI 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Compagnie :

Carte FNCTA n° :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone

Email :

Nom du responsable :

Spectacle proposé :

Titre de la pièce :

Auteur :

Genre :

Résumé de la pièce :

Temps nécessaire au montage :

Durée de la représentation (la pièce ne doit pas excéder 1 h 30) :

Temps nécessaire au démontage :

Nombre de comédiens dans la pièce :

Nombre de techniciens :

Repas des comédiens après les représentations du soir nombre :

Chèque 20 euros de garantie, caution.

Si vous jouez votre pièce avant Décembre 2018, Veuillez communiquer les dates et lieux des représentations .

Cette fiche d'inscription doit être accompagnée d'un chèque **de 25 euros à l'ordre de L'ATV**

ATV FNCTA CD 84

M JULLIEN

12 POINSARD 84700 SORGUES

EMAIL mireiljullien@laposte.net

06 77 93 24 42

- **À apporter impérativement lors de la réunion de préparation (la date sera communiquée ultérieurement) :**
 - un dossier sur le spectacle : Titre, distribution de la pièce ...
 - Copie SACD, Assurance FNCTA etc.
 - Envoi de photos de la pièce

Les troupes qui postulent devront y participer pour rencontrer les autres troupes, présenter leur spectacle, et donner leurs disponibilités.

Nous attachons une grande importance

- **à la participation des compagnies ou d'un maximum de membres tout au long du festival de façon à ce que chacune d'elle puisse jouer devant un public le plus nombreux possible.**
- **Au respect des durées annoncées (montage, durée du spectacle, démontage) pour le respect des troupes, du programme et du public .**

Il est souvent dommage de constater que peu de compagnies assistent aux diverses représentations.

Une parade et une conférence de presse avec les troupes sont prévues

Vous trouverez ci-joint le règlement du festival de MONTEUX 2019 .

2^{ème} FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR DE **MONTEUX**

Les 2, 3, 4 et 5 MAI 2019

Salle du Château d' Eau

REGLEMENT DU FESTIVAL

1- CONDITION DE PARTICIPATION

Toutes les troupes amateurs de la région peuvent faire acte de candidature.

Une troupe étrangère peut être invitée.

2- SELECTION

Un comité d'organisation composé de membres de l'ATV FNCTA CD 84 fera le choix des spectacles.

3- FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription au festival est de 25 euros. Caution pour les repas : 20 euros. La date limite d'inscription est le 10 décembre 2017. Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte.

4- DEFRAIEMENT

Un défraiement forfaitaire de 100 euros est accordé aux troupes participantes en fonction du budget et des entrées.

5- PARTICIPATION

Chaque compagnie sera accueillie à son arrivée par une personne responsable de l'organisation.

A l'issue de chaque représentation un repas sera servi à chaque comédien de la troupe.

6- Prix Public

Après chaque représentation le public vote et à la fin du festival un prix public d'un montant de 80 euros est alloué pour l'achat de livres ou autres à la troupe qui remporte le plus fort pourcentage.

Le pourcentage est calculé au prorata du nombre de spectateurs.

Le prix public sera décerné à la fin du festival après la dernière représentation.

Une fois le choix des spectacles retenus, toutes les troupes candidates en seront informées très rapidement.